



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général de la défense
et de la sécurité nationale**

Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information

Rapport de maintenance ANSSI-CC-2020/59-M01

CombICAO Applet v2.2 in SSCD configuration on Cosmo v9.1

Code SAAAAR : 203731

Certificat de référence : ANSSI-CC-2020/59

Paris, le 5 février 2021

Le directeur général de l'Agence nationale de la
sécurité des systèmes d'information

Guillaume POUPARD

[ORIGINAL SIGNE]



AVERTISSEMENT

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Centre de certification
51, boulevard de la Tour Maubourg
75700 Paris cedex 07 SP

certification@ssi.gouv.fr

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

1 Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2020/59, CombICAO Applet v2.1 in SSCD configuration on Cosmo V9.1, Code SAAAAR : 203523, 27 juillet 2020.
[MAI]	Procédure : Continuité de l'assurance, référence ANSSI-CC-MAI-P-01.
[IAR]	IAR CombICAO Applet V2.1, référence 220 1607, version 2, 3 décembre 2020.
[SOG-IS]	<i>Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.</i>
[CCRA]	<i>Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, 2 juillet 2014.</i>

2 Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est « CombICAO Applet v2.2 in SSCD configuration on Cosmo v9.1, Code SAAAAR : 203731 » développé par la société IDEMIA.

Le produit « CombICAO Applet v2.1 in SSCD configuration on Cosmo V9.1, Code SAAAAR : 203523 » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2020/59 (référence [CER]).

La version maintenue du produit est identifiable par les éléments suivants :

Eléments de configuration		Origine
Identification matérielle du produit	203731 (code SAAAR de l'application) 092914 (code SAAAR de la plateforme)	IDEMIA
Identification de la plateforme	5B03 (numéro et version de masque)	
Identification du composant	54 (pour SLC32)	INFINEON TECHNOLOGIES AG

3 Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne que les modifications suivantes ont été opérées :

- mise à jour de l'application pour augmenter le nombre d'empreintes digitales acceptées par le produit à 10, au lieu de 5 pour la fonction *Match On Card*;
- correction et amélioration de la gestion du compteur CAN/MRZ par correction de l'application.

4 Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M01] référence la présente maintenance.

[GUIDES]	<i>CombICAO Applet V2.1 and V2.2 - AGD_PRE</i> , référence FQR 220 1455, version 8, 07 janvier 2021.	[R-M01]
	<i>CombICAO Applet V2.1 and V2.2 - AGD_OPE</i> , référence FQR 220 1456, version 7, 18 décembre 2020.	[R-M01]
	<i>CombICAO Applet V2.1 - Recommendations for Compatibility with QR and QSCD</i> , référence FQR 220 1565, version 3, 08 juillet 2020.	[CER]
[ST]	<i>CombICAO Applet v2.2 in SSCD configuration on Cosmo v9.1 Security Target</i> , référence FQR 550 0053, version 7, 25 janvier 2021.	[R-M01]
	<i>CombICAO Applet v2.2 in SSCD configuration on Cosmo V9.1 Public Security Target</i> , référence FQR 550 0088, version 5, 26 janvier 2021.	[R-M01]
[CONF]	<i>CombICAO Applet V2.1 and V.2.2 Configuration List</i> , référence FQR 220 1619, version 2, 02 février 2021.	[R-M01]

5 Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

6 Reconnaissance du certificat

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puce et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « *Common Criteria Recognition Arrangement* » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs.

La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



¹ La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : www.sogis.eu.

² La liste des pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : www.commoncriteriaportal.org.